

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/02/08-1/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210208-lmc100000021682-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

**OBJET :** CID de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne - Prorogation du délai de présentation de demandes de versement du solde de subventions.

Lors de sa Séance du 24 mars 2017, l'Assemblée départementale a adopté le Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne. A ce titre, la Communauté d'Agglomération et la Commune de Noisiel sollicitent un délai supplémentaire pour le versement des soldes de subventions relatives à trois actions.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018 portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 24 mars 2017 portant adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 portant approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération de la Commission permanente n°1/01 du 26 juin 2017 relative à l'adoption de conventions de réalisation dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne,

VU la délibération de la Commission permanente n°1/04 du 25 juin 2018 relative à l'adoption de conventions de réalisation dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 du 22 mars 2019 relative à l'avenant n° 1 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'accorder à la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 22 février 2022, pour solliciter le versement du solde de la subvention de 450 000 € accordée pour l'opération de réaménagement du Pôle gare de Vaires-sur-Marne.

Article 2 : d'accorder à la Commune de Noisiel, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 22 février 2022, pour solliciter le versement du solde de la subvention de 160 461,48 € accordée pour l'opération d'extension du cimetière communal.

Article 3 : d'accorder à la Commune de Noisiel, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 22 février 2022 pour solliciter le versement du solde de la subvention de 140 403,80 € accordée pour l'opération de mise en accessibilité de bâtiments communaux.

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne